



TOURISME DURABLE

Un tourisme qui contribue à la préservation du « capital paysager »

Les Grands Sites de France, paysages très attractifs, ont mis en place des modes de gouvernance permettant de concilier développement touristique et respect de l'environnement.

Véritables lieux de ressourcement, les Grands Sites de France doivent leur singularité à la qualité et à la gestion durable de leur paysage. Et c'est cette attention portée aux paysages qui constitue non seulement un atout majeur pour le développement des territoires, mais également la source de l'expérience qu'ils veulent proposer aux visiteurs.

Diffusion de la fréquentation, allongement de la saison et de la durée du séjour, fédération des acteurs, qualité des prestations, savoir-faire locaux : les questions que se posent les Grands Sites de France en matière de tourisme les ont amenés à se réinventer; à repenser leur positionnement en phase avec les valeurs contemporaines et à se questionner sur la place du tourisme dans l'économie locale.



ZOOM

Une boutique de site vitrine du territoire et facteur de développement à Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault

Dans la Vallée de l'Hérault, les 5 points de vente gérés par l'Office de tourisme intercommunal commercialisent essentiellement des produits écoresponsables, locaux et de qualité, **en adéquation avec l'esprit des lieux.**

On y trouve des vins de la vallée de l'Hérault, des poteries artisanales, des confitures, des produits dérivés de l'olive, des cosmétiques... En 2015, ce sont **45 vignerons partenaires**, contre 15 en 2010, preuve que la mise en lien avec les producteurs locaux fonctionne.

L'entretien des paysages emblématiques du Grand Site de France rejoint aussi la commercialisation des produits du terroir avec par exemple la **rénovation de 5 hectares de vignes**, en lien avec la vinothèque de la Maison du Grand Site.

En savoir plus : www.saintguilhem-valleeherault.fr

Table ronde : "Les Grands Sites de France, acteurs de la transition touristique" (vendredi 13 octobre - 9h50)